



20 mai 2011, 16h00, Maison de la Région d'Alsace

*Seules les paroles prononcées font foi!*

Vernissage de l'exposition « Fribourg, un canton suisse se dévoile »

---

### **Allocution de M. Erwin Jutzet, Président du Conseil d'Etat**

Monsieur le Président du Conseil régional d'Alsace, Ministre chargé des Collectivités territoriales,  
Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Consul général, Monsieur le Préfet de la Région Alsace,

Monsieur le Président de la Commission Culture, Identité régionale et Bilinguisme du Conseil  
régional d'Alsace, Maire de Haguenau,

Monsieur le 1er Vice-Président du Conseil régional d'Alsace, Sénateur du Bas-Rhin,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil régional,

Chers collègues du Conseil d'Etat et du Grand Conseil,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Culture et du Tourisme,

Mesdames et Messieurs les représentants de la région Alsace et du canton de Fribourg,

Je suis très heureux et honoré de me retrouver aujourd'hui parmi vous pour le vernissage de  
l'exposition « Fribourg, un canton suisse se dévoile » - oder anders gesagt (wir sind ein  
zweisprachiger Kanton) « Freiburg, ein Schweizer Kanton stellt sich vor ».

Cette exposition est l'un des événements qui marqueront ce printemps la poursuite et  
l'intensification des relations culturelles et d'amitié entre nos deux régions.

Son but est de vous montrer, et de montrer au public qui fréquente ces lieux, quelques facettes de  
notre canton de Fribourg, qui est l'un des 26 cantons de la Confédération suisse. Comme chaque  
canton, Fribourg a sa propre Constitution, qu'il a renouvelée en 2004.

Car en Suisse, la souveraineté appartient aux cantons et non pas à l'Etat fédéral. La Confédération  
ne dispose que des compétences que les cantons veulent bien lui confier. Pas besoin de  
décentralisation, donc, dans notre système fédéraliste. Il y a plutôt une tendance à la centralisation,  
face à la complexité croissante des enjeux.

La Suisse, cet ovni politique... La Suisse et son système complexe comme un mouvement de  
montre, où les citoyennes et les citoyens votent à tour de bras sur les sujets les plus hétéroclites, des  
minarets aux chiens dangereux, de l'interdiction de la fumée dans les restaurants aux baisses  
d'impôts – ou aux hausses, car les Suisses ont plusieurs fois approuvé des hausses d'impôts en  
votation populaire !

Quand il ne vote pas, le Suisse élit : cette année, dans le canton de Fribourg, nous avons renouvelé  
les autorités communales ce printemps, et nous allons élire cet automne les membres du législatif et

de l'exécutif cantonal, les préfets des districts ainsi que nos représentants aux Chambres fédérales à Berne.

La Suisse, ses banques, ses montres, ses montagnes, son fromage et son chocolat... Ces clichés ne s'appliquent que partiellement au canton de Fribourg. Nous n'avons pas de secteur financier hypertrophié – ce qui n'est pas forcément un désavantage.

En revanche, qui ne connaît notre fromage de Gruyère d'appellation d'origine contrôlée ? Au 18ème siècle, Fribourg en exportait déjà 75'000 meules par an... La fabrication de chocolat est aussi une tradition bien dynamique à Fribourg.

Enfin, une partie du canton se situe en zone montagneuse, dans les Préalpes. Notre montagne mythique, le Moléson, culmine modestement à 2002 mètres – la modestie étant l'une des principales qualités des Fribourgeois.

Par la variété de ses paysages et de ses régions, le canton de Fribourg est une petite Suisse en miniature. Il l'est aussi par son bilinguisme.

Alors que la Suisse compte en gros près de deux tiers de germanophones et un bon cinquième de francophones (s'y ajoutent les italophones et les personnes parlant romanche), le canton de Fribourg abrite, à l'inverse, deux tiers de francophones et un tiers de germanophones.

En tant que Fribourgeois de langue allemande, je représente ainsi une minorité dans la minorité en Suisse. Je ne suis pas le seul, car la Suisse n'est constituée que de minorités.

La question des langues est délicate, comme en témoigne aussi la longue et riche histoire de l'Alsace, ou bien encore – et c'est le pire des cas de figure – le blocage politique actuel en Belgique.

A Fribourg, la Constitution cantonale indique que « le français et l'allemand sont les langues officielles du canton ». Le principe de territorialité y est appliqué dans le respect des minorités. L'objectif, c'est la paix des langues.

« Il est important de protéger le paysage linguistique du canton tel qu'il s'est constitué au cours de l'histoire et d'accorder aux minorités linguistiques des droits qui permettent le maintien de leur identité linguistique et culturelle », écrivait mon ami le professeur Ambros Lüthi, qui a participé aux travaux de la Constituante.

Chez nous, la question linguistique se complique en raison de la vigueur des dialectes alémaniques, dont il existe de nombreuses variantes dans les différentes régions.

Les Suisses alémaniques ont une langue parlée, ou plutôt des langues parlées – les dialectes – et une langue écrite – l'allemand standard. Cela semble défavoriser les écoliers suisses dans les tests internationaux (qui ne valorisent d'ailleurs pas le plurilinguisme). Faut-il dès lors généraliser l'allemand standard dans les écoles, à la radio et à la télévision ?

Cette question revient sans cesse sur le tapis. Dans le canton de Zurich, le peuple a accepté dimanche dernier – à la surprise générale – une initiative demandant que l'on parle essentiellement le dialecte dans les jardins d'enfants.

Beaucoup sont consternés par ce résultat. Mais est-ce tellement grave ? La diversité linguistique, la coexistence du dialecte et de la langue parlée, ne devraient-elles pas être considérées comme des atouts ? La langue est fondatrice de l'être – au commencement était le verbe (am Anfang war das Wort). Le dialecte est la langue du cœur ; il représente aussi un puissant véhicule d'intégration pour les enfants étrangers.

La question des langues, du dialecte et de l'allemand standard n'est pas complètement étrangère aux Alsaciens, mais je me garderai bien de me prononcer sur la situation en France. Il paraît que Louis XIV ordonnait à ses officiels de parler la langue locale. Tout a changé au 19ème siècle, comme vous le savez bien mieux que moi.

La Ville de Strasbourg et la Ville de Fribourg, capitale du canton de Fribourg, ont beaucoup de points communs. Elles sont notamment toutes deux des villes d'études – Fribourg est la seule université officiellement bilingue d'Europe – , et elles sont toutes deux tournées vers l'Europe.

Les liens historiques qui unissent l'Alsace et la Suisse, en particulier la région de Bâle et du Jura, sont nombreux. Diverses alliances furent conclues au long des siècles entre les villes de Zurich, Bâle et Berne et la ville de Strasbourg.

A l'appel du réformateur Martin Bucer, Jean Calvin séjournait à Strasbourg de 1538 à 1541. Ce furent, paraît-il, les plus belles années de sa vie. Pasteur, professeur, il fréquenta de nombreux intellectuels, épousa Idelette de Bure, la veuve d'un anabaptiste qu'il avait lui-même ramené sur le droit chemin de la foi protestante.

Considérés alors comme les meilleurs soldats d'Europe, les Suisses servirent les Rois de France dès le 15ème siècle.

En 1792, des centaines de Gardes suisses furent massacrés aux Tuileries. Parmi eux, 80 Fribourgeois. Les Grenadiers fribourgeois, une société militaire historique qui est aussi la garde d'honneur des autorités de notre canton, leur rend hommage en fixant symboliquement à 80 le nombre de ses membres.

La dernière réminiscence du mercenariat helvétique, c'est la Garde suisse du Pape, que le gouvernement fribourgeois vient de saluer à Rome.

Ne voyez dans mes propos aucun caractère belliqueux. Je n'ai pas la nostalgie de ces temps martiaux et troublés.

Le mouvement auquel je vous invite à procéder n'est pas un mouvement de troupes, mais une migration pacifique vers l'exposition et le buffet.

Vive Strasbourg et vive l'Alsace !